NOUVEAU COPÉPODE PARASITE

PAR

LE Dr ALEXANDRE BRIAN

Assistant à l'Université de Gênes.

Caligus remorae n. sp.

A première vue, cette espèce ressemble au *Caligus curtus* Müller, Le bouclier céphalique, assez développé, est ovale; les deux côtés, surtout chez le mâle, sont un peu plus rétrécis en avant qu'en arrière. Il présente une faible échancrure entre les deux lames frontales et possède deux ventouses (*lunulae*) relativement grandes. L'abdomen est large chez la femelle, de forme presque carrée, néanmoins ses angles inférieurs sont assez saillants et arrondis. Le post-abdomen est petit et court, de forme rectangulaire, un peu plus long que large, et se termine par deux appendices garnis de soies plumeuses.

Les caractères qui distinguent l'espèce se présentent de suite à nos yeux, en examinant les extrémités de la bouche ainsi que les pattes natatoires. Les deux paires d'antennes n'ont rien de particulier. Le premier maxillipède, chez la femelle, est assez developpé, plus que dans d'autres espèces, et surtout en longueur. La *furcula sternalis* est très caractéristique (fig. 5). Comme le dessin l'indique, elle se termine inférieurement par deux branches fourchues. La première paire de pattes est constituée à peu près comme chez le *Caligus curtus*; elle se termine par 4 épines, disposées à son extrémité et par trois soies plumeuses qui sont fixées à son bord inférieur. La deuxième et la troisième paire de pattes ont très peu de différences avec celles du même *Caligus*; la quatrième paire, au contraire, est d'une forme très particulière. Soit chez le mâle, soit chez la femelle, cette patte est garnie de cinq épines presque de même longueur, sauf la dernière qui est un peu plus longue, surtout chez la femelle. La conformation de l'abdomen et du post-abdomen de la femelle ressemble à peu près à celle des mêmes parties chez le *Caligus balistae* Stp. et Ltk.

Description de la femelle. — La longueur du corps est d'environ $5^{mm}5$, non compris les ovisacs. La longueur des ovisacs est de $5^{mm}5$.

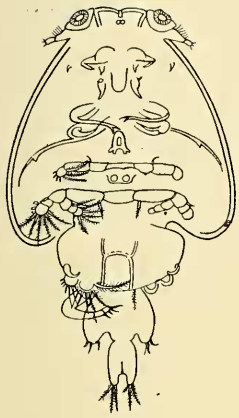

Fig. 1.

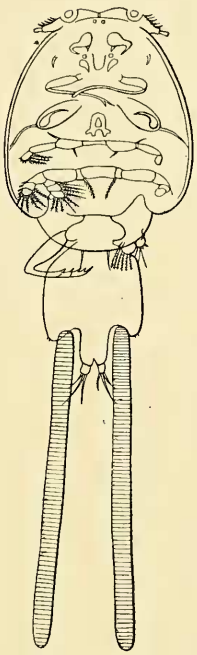

Fig. 2.

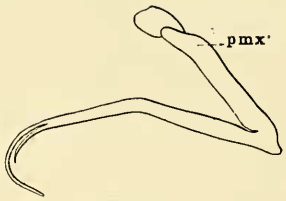

Fig. 3.

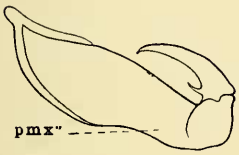

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 10.

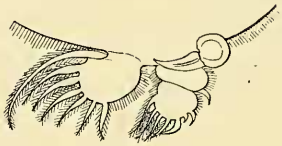

Fig. 8.

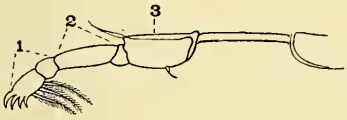

Fig. 6.

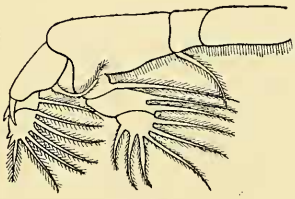

Fig. 7.

Fig. 9.

Fig. 1. Corps du mâle, face ventrale. × 12,5. — Fig. 2. Corps de la femelle, face ventrale. × 9. — Fig. 3. Premier maxillipède de la femelle. — Fig. 4. Second maxillipède de la femelle. — Fig. 5. *Furcula sternalis* de la femelle. — Fig. 6. Première patte natatoire de la femelle. — Fig. 7. Seconde patte natatoire de la femelle. — Fig. 8. Troisième patte natatoire de la femelle. — Fig. 9. Extrémité de la quatrième patte natatoire de la femelle.

Les antennes antérieures sont foliacées et se composent de deux articles; l'article de la base est relativement développé et garni de soies plumeuses sur son bord antérieur et à l'extrémité; le deuxième est plus petit, moitié moins long que le premier, et se termine par une houppe formée de plusieurs poils. Les antennes postérieures possèdent deux articles et un fort crochet de fixation. L'article de la base est large, de forme carrée et muni d'une épine près de son bord inférieur. Le *rostre* ou *siphon* est relativement large. On voit des deux côtés un crochet, c'est-à-dire un palpe maxillaire rudimentaire et, près de l'origine de ce dernier, une autre petite protubérance. Le premier maxillipède (fig. 3) est très grêle, le deuxième article est plus long que le premier, partagé en deux branches minces à son extrémité, et un peu replié en dehors vers la moitié de sa longueur. Le deuxième maxillipède (fig. 4) est puissant. Le premier article est droit, gros et plus long que le dernier, qui est en forme de crochet et porte près de sa base une petite dent ou épine. La *furcula sternalis* (fig. 5) est épaisse et présente une conformation tout à fait particulière : c'est ici qu'on trouve les caractères particuliers à l'espèce. C'est-à-dire que les deux branches de cette *furcula* ne sont pas simples, comme dans les autre *Caligus*, mais ils montrent une ramification à leur extrémité inférieure.

La première paire de pattes natatoires (fig. 6) est uniramée et chaque patte est divisée en deux parties. Celle qui représente la base est formée par une lamelle rectangulaire, relativement grande, garnie d'une épine à son bord postérieur, et d'une soie à l'angle extérieur du bord antérieur. La partie terminale est constituée par une lamelle allongée, qui, à son tour, se termine par une palette garnie, à l'extrémité, de 4 épines courtes. Trois soies plumeuses se trouvent fixées à son bord inférieur. La seconde paire (fig. 7) est biramée, chaque rame se composant de trois articles. Le premier article de la branche externe est garni d'une épine d'un côté et d'une soie plumeuse de l'autre. De même, le second article porte une épine en dehors et une soie en dedans, tandis que l'article terminal porte six soies plumeuses, augmentant de longueur de l'extérieur à l'intérieur, et possède en outre deux épines courtes. La rame interne est conformée différemment. Son premier article porte d'un seul côté une soie plumeuse, tandis que l'article suivant

est muni de deux soies disposées sur le même côté, et que le dernier en possède six, qui augmentent de longueur de l'extérieur vers l'intérieur.

La troisième paire de pattes (fig. 8) est formée d'une grande lame qui occupe toute la largeur du corps de l'animal : de chaque côté sont fixées deux rames rudimentaires et simplement bi-articulées. La rame externe est munie à sa base d'un gros crochet et d'une épine sur le premier article; son deuxième article est garni de trois épines et de quatre soies plumeuses, les premières disposées du côté externe, les dernières fixées à l'extrémité, mais sur le bord interne. L'autre rame présente sur le premier article une longue soie, sur le deuxième six autres soies plumeuses, toujours croissant de longueur de l'extérieur vers l'intérieur. La quatrième paire de pattes est uniramée (fig. 9) et se compose d'un segment basal assez long, auquel est articulée une pièce de même longueur, formée de trois articles munis d'épines : le premier et le second de ces articles ont seulement une épine, le dernier en porte trois et celles-ci augmentent de longueur de l'intérieur à l'extérieur. Chaque lamelle caudale est garnie de trois soies plumeuses relativement longues et d'une petite soie disposée a l'extérieur de celle-ci. Les tubes ovigères, allongés et étroits, ont à peu près la longueur du corps.

Description du male. — Sa longueur est de 3^{mm} 7 à 4^{mm} (fig. 1). La différence la plus remarquable entre les deux sexes est présentée par le somite génital du mâle, qui est plus large que long et dont les deux angles postérieurs sont très saillants et garnis de trois soies, représentant les rudiments d'une cinquième paire de pattes. Pour ce qui regarde les appendices, je n'ai point relevé de différences importantes entre la femelle et le mâle et la description donnée pour la première peut servir pour le second.

Plusieurs exemplaires de cette espèce sont conservés au *Museo civico di storia naturale* de Gênes (Italie). Ils ont été pris pendant la campagne hydrographique de la *Regia Nave Scilla*, dans la mer Rouge, sous la direction du commandant C. Marcacci (années 1895-1896). Ces Copépodes ont été trouvés sur le corps d'un *Remora* capturé avec la sonde dans la localité d'*Eia-canale sud*, *Massaua*, le 29 janvier 1896.